

La reconnaissance de ces GIEE par l'État permet aux agriculteurs de bénéficier de majorations quant à l'attribution d'aides économiques. Le groupe animé par Agrobio Périgord depuis 2016 s'est initialement structuré autour d'une vingtaine de viticulteurs bio du Bergeracois. L'action collective importante dans ce type de projet est profitable pour mutualiser une partie des coûts et capitaliser les connaissances en favorisant les échanges. L'appui à la conception et à la diffusion de pratiques innovantes à bas niveau d'intrant est nécessaire pour développer des systèmes de production viables, vivables et à haute performance environnementale. Par une approche « ascendante », ce projet permet d'identifier des solutions qui répondent aux problèmes techniques et agronomiques concernant l'implantation, l'entretien et la destruction des couverts végétaux.

En quatre ans d'existence, le GIEE est aujourd'hui constitué de 65 membres, viticulteurs indépendants, caves coopératives, maraîchers, arboriculteurs en Dordogne et dans les départements limitrophes. Le groupe s'est structuré autour de deux pôles principaux. Le premier vise à s'équiper en matériel dédié, efficace et à moindre coût. Le second cherche à renforcer la production locale de graine et à optimiser les achats sous forme groupée.

Action matériel: s'équiper pour semer

La mise en place de couverts végétaux demande du matériel très spécifique; et peu de viticulteurs étaient déjà équipés à la constitution du groupe. Bien que les semoirs à vocation viticole se trouvent facilement chez les constructeurs, ils sont encore souvent chers. Les membres du GIEE peuvent avoir des contraintes, besoins et objectifs différents auxquels il faut apporter des solutions. L'une d'elles est également une spécificité du Bergeracois. Les densités de plantation de la vigne et écartement entre les rangs sont très variables. En ajoutant, les considérations économiques et sociales mises en valeur dans les GIEE le choix de se tourner vers l'autoconstruction c'est rapidement imposé. Cette pratique entre dans une démarche alliant la réappropriation des savoir-faire et l'adaptabilité du matériel. Apprise au cours de formations en chantiers collectifs, l'autoconstruction rend les agriculteurs plus autonomes dans leurs pratiques. Ils y apprennent de nouvelles compétences qui permettent de développer, créer et entretenir des outils spécifiquement adaptés à leurs besoins. Cela renforce l'autonomie et la résilience des domaines viticoles investis dans cette démarche. Ainsi, entre 2017 et 2019, ce sont deux prototypes d'outils qui ont été créés. Un semoir à couverts végétaux et un outil de décompactions des sols.

■ Photo 2: Démonstration et test de l'outil de décompaction superficielle des sols: « Réhabilitator ».

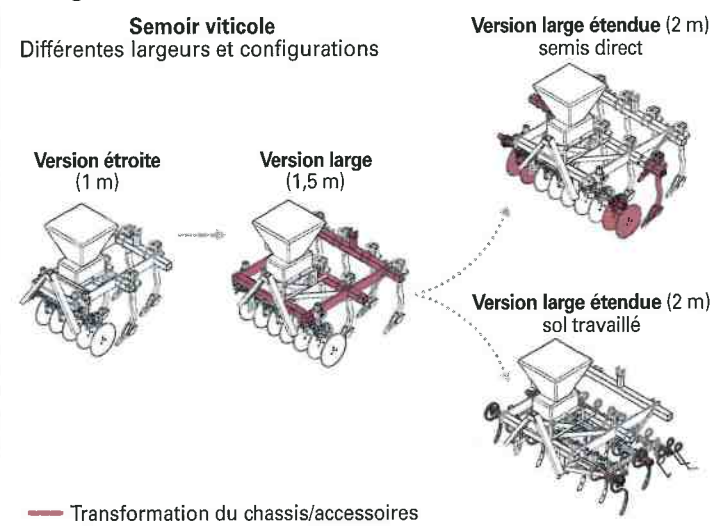


Semoir

Le chantier d'un semoir collectif a été initié à l'aide de l'expertise de l'« Atelier Paysan » (photo 1) pour la partie formation, développement des plans et logistique. Le cahier des charges du semoir est d'être le plus polyvalent et adaptable aux spécificités du vignoble du Bergeracois. La version prototype qui est sortie en mars 2017 est une déclinaison d'un modèle développé par l'« Atelier Paysan » et de semoirs auto-adaptés par les vignerons de Dordogne. Il est doublement modulable (figure 1). En largeur, avec un cadre de 1,5 m et des extensions qui lui permettent de passer dans des écartements entre rangs de 2 à 3 mètres. Il se module également selon le type de semis. Sur le même châssis, il peut porter soit une série

de disques et dents adaptées au semis direct, soit un cadre vibrorépartiteur composé de dents vibrantes et de dents de herse étrille pour semer et recouvrir les graines en sol préparé. Initialement, le semoir était accompagné par un rouleau cage qui a été remplacé par un rouleau pneu lisse plus adapté aux sols argileux. La trémie retenue, de 120 litres de capacité, est à soufflerie et descente par tuyaux. Ce semoir sert depuis trois ans aux membres du groupe qui souhaitent s'essayer à ces pratiques sans avoir à investir dans du matériel individuel. Plusieurs viticulteurs en ont profité pour adapter le leur ou pour s'en construire un. On compte aujourd'hui une dizaine de semoirs autoconstruits dans le GIEE. Celui mis à disposition

■ Figure 1: Plan du prototype de semoir dans ses deux configurations.



■ Figure 2: Comparaison de restitutions potentielles de semis pour les deux configurations de semoir (sol travaillé vs non travaillé).

